

Syndicat coopératif des Copropriétaires de l'Ensemble immobilier
Résidence LES HAUTS DE BRY-14/26 rue Molière-94360 Bry-sur-Marne
SIRET : 511 722 787 000 13 - APE : 8110Z
Immatriculation national : AA2 178 937
Membre ANCC –adhérant N°1298

Procès-verbal De réunion du Conseil syndical

Lieu et date de la réunion :

Le mardi 27 juin 2017 au 18 rue Molière 94360 Bry sur Marne chez M. PENOT Alain (Président syndic) la réunion mensuelle du conseil syndical est ouverte à 21h.

Ordre du jour :

- 1) Décision suite à la rencontre festive des 30 ans de la résidence.
- 2) Organisation des commissions.
- 3) Travaux finis, en cours et à venir.
- 4) Planning des prochaines réunions du conseil syndical.
- 5) Divers.

Sont présents à cette réunion: Les membres titulaires du conseil syndical.

Mme Corinne DE VERGNETTE, M. Frédéric CHEVEREAU, M. Thomas EVEILLEAU, M. Christophe LEMAIRE, M. Alain PENOT et M. Pierre CARIDROIT.

Sont absents à cette réunion: Les membres excusés.

Mme Ariane DESFACHELLE, Mme Marie VARLJEN et M. Honoré MONTHE.

Décision :

- 1) Vendredi 16 juin une réunion festive autour d'un buffet campagnard a permis aux copropriétaires présents de faire un tour d'horizon sur « le bon vivre » dans notre résidence. Après en avoir débattu, le conseil syndical valide l'idée émise par ses résidents de valoriser l'espace vert coté descente parking par l'apport de vivaces colorées et d'intégrer les plus petits à la vie de la copropriété (la leur) en mettant à leur disposition un « carré potager » (culture facile : tomate, fraise, aromates, etc.). Des structures seront construites à cet usage, installées et peintes (ton bois). Les massifs de lavandes seront également remodelés et fleuris (même emplacement avec un apport de terreau).
- 2) Les « **Commissions** » pour le partage des tâches courantes sont réparties ainsi :

Administratif : M. Alain PENOT, M. Frédéric CHEVEREAU, et M. Thomas EVEILLEAU.

PV Conseil Syndical du 27 juin 2017

Communication : Mme Corinne DE VERGNETTE, Mme Marie VARLJEN et M. Thomas EVEILLEAU.

Entretien Immeuble : Mme Ariane DESFACHELLE, M. Christophe LEMAIRE et Mme Corinne DE VERGNETTE.

Espace vert : M. Christophe LEMAIRE et M. Pierre CARIDROIT

Travaux et maintenance : M. Frédéric CHEVEREAU, M. Pierre CARIDROIT, Mme Ariane DESFACHELLE et M. Honoré MONTHE.

Vie résidentielle : Mme Marie VARLJEN et M. Honoré MONTHE.

Les résidents sont invités à participer, s'ils le souhaitent, à ces commissions.

Bien sûr le suivi de tous les sujets liés à la gestion (administration, gros travaux, finance, etc..) restent la prérogative du conseil syndical entièrement collectif sous la vigilance du « Président syndic » et à l'approbation de l'assemblée des copropriétaires.

3) Point travaux :

- Les travaux électriques urgents du 26 sont terminés et réglés (changement de tableau et d'interrupteurs). La vérification et un changement progressif des installations seront programmées pour les autres cages.
- Les travaux sur la façade arrière (revêtement d'isolation percée) sont également finis et en attente de réception de la facture pour règlement.
- Un ordre de service est fait (avec un acompte) pour le curage des évacuations EU et EP de l'immeuble mais à cette heure aucune date d'intervention n'est définie. Une information générale sera communiquée à la programmation des travaux pour l'ouverture de box (où passent les canalisations) et pour des consignes préventives en parties privatives.

4) Le conseil planifie ses prochaines réunions (une par mois) jusqu'à la prochaine AG et décide de tenir sa prochaine début septembre. Il n'y aura pas de réunion plénière pendant la période des vacances d'été mais les membres du conseil resteront toujours en contact (même si ils sont absents de Bry).

5) Divers :

- Le Procès-verbal de la dernière assemblée est diffusé et l'information aux résidents est déjà faite par voix d'affiche dans chaque cage d'escalier.
- Le registre national des copropriétés est mis à jour suite à l'ag du 19 mai 2017.
- L'appel des charges prévisionnelles du 3em trimestre 2017 est distribué.
- Le conseil syndical souhaite la bienvenue aux nouveaux copropriétaires (résidents) du 20 rue Molière qui succèdent à M et Mme Moncade pour lesquels nous avons une pensée.

Publication : Le contre rendu de cette réunion sera affiché dans les cages d'escalier.

Copie conforme à l'original

Le syndic : A.PENOT